



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2022

N° B27_01_2022_05 - Attribution du marché public n°2021_AMT02 - Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de Mellois en Poitou (62 communes)

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	25	3	28	2

Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 21 janvier 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept janvier, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Salle polyvalente à Chail, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CHOURET Gilles, COUSIN Sylvie, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NIVELLE Jean-Pierre, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAULT Evelyne

Etaient représentés :

BINET Frédérique (pouvoir donné à GAYET Olivier), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à COUSIN Sylvie)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BLANCHET Philippe, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Attribution du marché public n°2021_AMT02 - Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de Mellois en Poitou (62 communes)

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu l'article L.1414-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° C30-07-2020-1B du conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences du conseil communautaire au bureau communautaire, et plus particulièrement l'alinéa n°1 : « La préparation, la passation, l'exécution de tous marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont le montant est supérieur ou égal à 214 000 € HT ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget » ;

Vu la délibération en date du 9 avril 2018 de la Communauté de communes Mellois en Poitou décidant la mise en œuvre technique et administrative des inventaires des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager par les services de la communauté de communes ;

Vu la prescription n°45 du schéma de cohérence territoriale de Mellois en Poitou approuvé le 2 mars 2020 imposant parallèlement à l'élaboration ou la révision générale des documents d'urbanisme, la réalisation d'un inventaire qualitatif des réseaux de haies [...] ;

Vu la prescription n°54 du schéma de cohérence territoriale de Mellois en Poitou approuvé le 2 mars 2020 imposant la conduite d'inventaires des zones humides à l'échelle communale lors de l'élaboration ou la révision générale d'un document d'urbanisme en concertation avec les structures porteuses des SAGE en vigueur ;

Considérant que ces inventaires ont pour objectif de dresser un état des connaissances géolocalisé (localisation, étendue, fonctionnalité) des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager afin de garantir des modalités de gestion visant la préservation et la restauration de ces espaces à forts enjeux écologiques et hydrauliques, et jouant un rôle dans l'adaptation au changement climatique, la régulation des crues et le maintien des sols ;

Considérant que les rapports d'études et les cartographies de ces inventaires permettront la délimitation des zones à urbaniser, des zones naturelles et de la trame verte et bleue dans lors de l'élaboration du zonage du plan local d'urbanisme intercommunale de Mellois en Poitou ;

Considérant que le plan local d'urbanisme intercommunal de Mellois en Poitou doit être compatible avec les prescriptions du schéma de cohérence territoriale de Mellois en Poitou approuvé le 2 mars 2020 ;

Considérant la nécessité de réaliser ces inventaires à l'échelle de toutes les communes membres de la Communauté de communes Mellois en Poitou, il est proposé un marché de services en ce sens.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, l'ensemble des communes du territoire doit faire l'objet d'un inventaire des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager. La réalisation de cet inventaire, conformément aux dispositions des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui couvrent Mellois en Poitou, conditionne la légalité du zonage des futures zones qui seront ouvertes à l'urbanisation dans le PLUI-H.

De plus, la réalisation d'une telle étude bénéficie de subventions des Agences de l'eau qui imposent que le dossier soit porté de manière mutualisée à une échelle supra-communale. Ainsi, au regard de l'ampleur du projet, la communauté de communes porte la démarche d'inventaire pour le compte des 62 communes du territoire.

La communauté de communes a publié un marché public de prestations de services, intitulé « Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de la Communauté de communes Mellois en Poitou (62 communes) » sous la référence «MP_2021_AMT02_Inv_zh_haies».

Le marché a été décomposé en 5 lots répartis de la manière suivante :

N° du lot	Code INSEE de la commune	Nom de la commune
Lot n° 1 : Secteur SAGE Boutonne nord Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur 11 communes.	79061	Celles-sur-Belle
	79174	Melle
	79204	Périgné
	79251	Marcillé
	79030	Beaussais-Vitré
	79126	Les Fosses
	79295	Saint-Romans-lès-Melle
	79310	Secondigné-sur-Belle
	79064	Fontivillie
	79136	Alloinay
	79164	Maisonnay
Total lot n°1	11 communes	
Lot n°2 : Secteurs SAGE Boutonne sud Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur 17 communes.	79057	Brioux-sur-Boutonne
	79083	Chef-Boutonne
	79122	Fontenille-Saint-Martin d'Entraigues
	79085	Chérigné
	79090	Chizé
	79343	Vernoux-sur-Boutonne
	79346	Le Vert
	79015	Asnières-en-Poitou
	79055	Brieuil-sur-Chizé
	79111	Ensigné
	79142	Juillé
	79158	Luché-sur-Brioux
	79160	Lusseray
	79198	Paizay-le-Chapt
	79312	Séigné
	79348	Villefollet
	79352	Villiers-sur-Chizé
Total lot n°2	17 communes	
Lot n°3 : Secteur SAGE Charente	79106	Couture-d'Argenson

N° du lot	Code INSEE de la commune	Nom de la commune
Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur 11 communes.	79150	Limalonges
	79180	Montalembert
	79307	Sauzé-Vaussais
	79152	Lorigné
	79153	Loubigné
	79154	Loubillé
	79175	Melleran
	79018	Aubigné
	79140	Valdelaume
	79349	Villemain
Total lot n°3	11 communes	
Lot n°4 : Secteur SAGE SNMP et SAGE Clain Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur 12 communes.	79095	Clussais-la-Pommeraiie
	79163	Mairé-Levescault
	79205	Pers
	79212	Pliboux
	79230	Rom
	79297	Sainte-Soline
	79060	Caunay
	79074	La Chapelle-Pouilloux
	79301	Saint-Vincent-la-Châtre
	79177	Messé
	79243	Saint-Coutant
	79338	Vanzay
Total lot n°4	12 communes	
Lot n°5 : Secteur SAGE SNMP Réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur 11 communes.	79129	Fressines
	79148	Lezay
	79185	Aigondigné
	79313	Sepvret
	79084	Chenay
	79087	Chey
	79115	Exoudun
	79184	La Mothe-Saint-Héray

N° du lot	Code INSEE de la commune	Nom de la commune
	79217	Prailles-La Couarde
	79336	Vançais
	79350	Villiers-en-Bois
Total lot n°5	11 communes	
5 lots	62 communes	

La procédure de passation utilisée était l'appel d'offres ouvert.

La consultation a été mise en œuvre par une publication sur la plate-forme dématérialisée www.pro-marchéspublics.com et sur le journal d'annonces légales Nouvelle République édition Deux-Sèvres, le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), et le Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

- Date de la publication dématérialisée : 20/08/2021
- Date de publication sur le journal d'annonces légales Nouvelle République ed. Deux-Sèvres : 25/08/2021
- Date de publication au BOAMP : 22/08/2021
- Date de publication au JOUE : 25/08/2021

La date limite de remise des offres était le 13/10/2021 à 12h00.

8 offres émanant de 3 candidats différents ont été réceptionnées dans les délais.

La Commission d'appel d'offres du 20 janvier 2022 a émis un avis favorable pour attribuer le marché aux entreprises suivantes :

N° du lot	Nom de l'entreprise	Montant HT de la solution de base (DPGF globale et BPU)
Lot n°2 « Secteur SAGE Boutonne sud »	SCOP SARL HYDRO CONCEPT	106 312,50 € HT (DPGF) 12 540,00 € HT (BPU) Total de 118 852,50 € HT estimatif sur la durée du marché.
Lot n°3 « Secteur SAGE Charente »	SCOP SARL HYDRO CONCEPT	74 887,50 € HT (DPGF) 10 940,00 € HT (BPU) Total de 85 827,50 € HT estimatif sur la durée totale du marché.

Les lots n° 1, 4 et 5 sont déclarés infructueux par la commission d'appel d'offres du 20 janvier 2022 pour offre inacceptable en raison d'un prix largement supérieur à l'évaluation des moyens financiers mobilisables par le Maître d'ouvrage pour le projet.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le Président à signer le marché de réalisation d'inventaires (identification, délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique, des plans d'eau et du maillage bocager sur le territoire de Mellois en Poitou (62 communes) avec :
 - Pour le lot n°2 « Secteur SAGE Boutonne sud » : l'entreprise SCOP SARL HYDRO CONCEPT pour un montant de 106 312,50 € HT (DPGF) et de 12 540,00 € HT (BPU), soit un total de 118 852,50 € HT estimatif sur la durée totale du marché.
 - Pour le lot n°3 « Secteur SAGE Charente », l'entreprise SCOP SARL HYDRO CONCEPT pour un montant de 74 887,50 € HT (DPGF) et de 10 940,00 € HT (BPU) soit un total de 85 827,50 € HT estimatif sur la durée totale du marché.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET